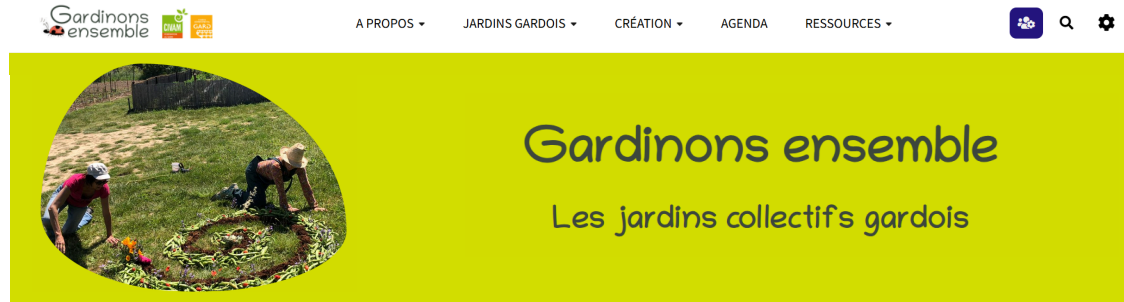


Lancement du portail des Jardins collectifs gardois

Vendredi 3 octobre de 16h à 20h à Quissac

au Centre aquatique intercommunal Maurice Perry 120 Promenade d'Auzilhon



Ce site web, résultat d'une **co-construction entre divers acteurs réunis autour de la thématique de jardins**, a été créé pour **favoriser des échanges entre des jardins collectifs (familiaux, partagés, pédagogiques, etc.)** et pour **faciliter la création et le développement des jardins collectifs dans le Gard !**

Au programme :

16h : Accueil des participants

16h15 : Introduction par Madame la Vice-présidente du Conseil départemental du Gard, déléguée à l'Agriculture et à la Qualité alimentaire et Mr Claude MUR, co-Président de la Fédération Départementale des CIVAM du Gard

16h30 : Présentation des fonctionnalités du portail par Julija Smiskal et Marion Dechatouville, chargées de projet, FD CIVAM du Gard

17h : Conférence sur les outils collaboratifs avec Laurent Marseault - Outils réseaux

18h30 : Apéro festif aux Jardins partagés de Quissac

Ce site internet, conçu par la Fédération départementale des CIVAM du Gard et soutenu par le Conseil départemental du Gard à travers sa politique alimentaire, a pour objectifs de :

- **Capitaliser les ressources** : jardinage, création, gestion et animation de jardins collectifs.
- **Etre un support pour les futurs porteurs de projets.**
- Favoriser **les échanges entre les jardins**
- **Contribuer au développement d'un réseau dynamique** de jardins gardois.
- **Valoriser les divers partenariats** avec d'autres réseaux de jardins.



Le site "Gardinons ensemble" propose :

- Des informations sur l'**accompagnement à la création** de jardins collectifs (étapes clés, financements...).
- Une **cartographie participative**.
- **Un espace ressources** pour créer un jardin collectif.
- **Un agenda des événements...**

Dispositif des jardins collectifs

Le dispositif départemental d'accompagnement pour la création et l'animation de jardins collectifs **a été mis en place dans le Gard, en 2009.**

En partenariat avec la FD CIVAM du Gard, le Conseil départemental du Gard accompagne les collectivités et les acteurs de la société civile qui portent un projet de création ou de développement de jardins collectifs.

Les élus du Conseil départemental s'engagent pour l'amélioration de la qualité de vie des Gardois dont l'alimentation est un des fondements. **Depuis 2014, le Conseil départemental du Gard mène une Politique alimentaire départementale, labellisée Projet alimentaire territorial, dont l'objectif est de permettre l'accès de tous les Gardois à une alimentation de qualité.**

Les jardins partagés répondent à un intérêt citoyen, individuel et collectif. Source de cohésion sociale, facilitant les rencontres et la mixité intergénérationnelle, ces jardins sont des espaces de sensibilisation à une consommation responsable, respectueuse de l'environnement, et à une alimentation saine et accessible. En cela, les projets de jardins collectifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Conseil départemental du Gard.



Fédération Départementale des CIVAM du Gard

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard (FD CIVAM 30) est une **association qui œuvre depuis près de soixante ans pour le développement d'une agriculture biologique et agro-écologique** mais aussi pour le maintien de campagnes vivantes.

Elle intervient pour **rapprocher les producteurs des consommateurs** ainsi que pour **promouvoir une alimentation saine et durable accessible à tous.**

<https://civamgard.fr>

Contact Presse

Julija SMISKAL, Chargée de projet à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard, 07 68 37 11 11, smiskal@civamgard.fr



En 15 ans, près de 100 jardins collectifs ont été accompagnés sur environ 140 jardins connus dans le Gard.

L'accompagnement se déroule autour des points suivants :

Clarification du projet

- Appui dans la formulation du projet
- Définition du type de jardin souhaité
- Réflexion sur les bénéficiaires

Organisation

- Appui dans la construction d'un plan d'action et d'une méthodologie pour le montage du projet
- Conseils de communication

Gouvernance

- Méthodes d'implication des habitants
- Appui à la rédaction de la charte et du règlement intérieur du jardin
- Appui à la création d'une association et de ses statuts

Financement

- Appui pour déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Gard
- Appui pour déposer une demande de subvention LEADER en lien avec le GAL de votre territoire
- Pistes de financements privés (fondations...)

Vie du jardin

- Réflexion sur le type d'animation du jardin.
- Création et diffusion d'outils d'accompagnement et de capitalisation.